

<http://www.ujfp.org/spip.php?article5364>



Au Figaro : un article acheté, un torchon offert

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : samedi 28 janvier 2017

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

par Julien Salingue, Vendredi 27 Janvier 2017

Déshumanisation, sexisme et islamophobie.

Dans son édition du jeudi 26 janvier 2017, *Le Figaro* relate, sous la plume de Stéphane Durand-Souffland, le procès de l'historien Georges Bensoussan, poursuivi pour « provocation à la haine raciale » suite à des propos tenus le 10 octobre 2015 lors de l'émission « Répliques », diffusée sur France culture et animée par Alain Finkielkraut [1]. Ce procès fait suite à une plainte déposée en 2016, que le parquet a jugée recevable et décidé d'instruire : d'où l'audience du 25 janvier et le « compte-rendu » du *Figaro* qui a suivi.

Parmi les parties civiles, on trouve notamment SOS-Racisme, le MRAP, la LDH, la Licra et le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), dont la présence semble avoir particulièrement intéressé *Le Figaro*, qui lui a notamment fait les « honneurs » de la titraillie :

Georges Bensoussan, le CCIF et l'islamophobie

Le responsable éditorial du Musée de la Shoah était poursuivi mercredi par des associations antiracistes pour avoir dit : « Dans les familles arabes, en France, l'antisémitisme, on le tête avec le lait de la mère ».

Le CCIF était appelé à témoigner à la barre [2], en la personne de Lila Charef, avocate et responsable juridique du collectif. Des qualités dont les lecteurs du Figaro ne seront pas informés, pas plus que du nom de Lila Charef d'ailleurs, puisque le plumitif du quotidien de Serge Dassault a estimé plus pertinent, pour introduire la jeune femme, de nous parler de... sa tenue vestimentaire :

La représentante du CCIF est coiffée d'un voile rose et fleuri, mais cette militante n'apprécie pas les questions, excellentes au demeurant, de la présidente.

Peu nous importe ici de savoir si les questions de la présidente étaient ou non « excellentes ». Mais Lila Charef est à ce point anonyme qu'elle est d'emblée réduite au voile qu'elle porte. Qui plus est, elle est « coiffée d'un voile rose et fleuri, MAIS... » Mais quoi ? « Mais » c'est une « militante » qui de surcroît « n'apprécie pas les questions ». Que comprendre, sinon que, selon le journaliste - qui n'est bien sûr pas un militant -, les couleurs chatoyantes du voile de la responsable juridique du CCIF servent à faire diversion pour dissimuler ses opinions « militantes » et, comme on l'apprendra quelques lignes plus loin, son « insolence » ? En résumé : un voile suspect, une jeune femme suspecte. CQFD. « Mais », après tout, il ne s'agit sans doute là que d'une opinion figaresque...

Le pire est, malheureusement, à venir. En effet, Stéphane Durand-Souffland ne s'arrête pas en si bon chemin, puisque quelques lignes plus bas, Lila Charef devient tout simplement... un voile :

« Il me semble que nous sommes au procès de Georges Bensoussan », **esquive insolemment le voile fleuri.**

Ou comment réduire une femme à un de ses vêtements... Et ce n'est pas fini :

« Je suis ici en tant que partie civile, je ne voudrais pas que les rôles soient inversés », **insiste le voile.**

Que dire devant une telle ignominie, qui concentre sexisme, islamophobie et déshumanisation ? Si un prix de l'abjection journalistique était décerné, nul doute que le chroniqueur judiciaire du Figaro aurait de bonnes chances de l'emporter...

On ne sera pas étonné que l'article soit particulièrement complaisant à l'égard de Georges Bensoussan qui, apprend-on, « *maintient ses propos et s'en explique posément* », d'après un journaliste qui s'inquiète en fin d'article, à la lumière de ce procès, de « *l'avenir du débat intellectuel autour d'un sujet brûlant* ». Ainsi, pour Le Figaro, prétendre que dans les « *familles arabes* » l'antisémitisme serait « *atavique* » - c'est-à-dire héréditaire - fait partie du « *débat intellectuel* ». À ce compte-là, on comprend que Stéphane Durand-Souffland puisse estimer que ses saillies sexistes et islamophobes sont une forme de « journalisme », et que la direction de la rédaction du journal soit convaincue qu'une telle prose constitue un respectable « article de presse ».

Julien Salingue

Annexe. Le voir pour le croire : [l'article en PDF](#).

[1] Il lui est reproché d'avoir tenu, entre autres, les propos suivants : « *Il n'y aura pas d'intégration tant qu'on ne se sera pas débarrassé de cet antisémitisme atavique qui est tu comme un secret* » ; « *Un sociologue algérien, Smaïn Laacher, d'un très grand courage, vient de dire dans un film qui passera sur France 3 : "C'est une honte que de maintenir ce tabou, à savoir que dans les familles arabes en France, et tout le monde le sait mais personne ne veut le dire, l'antisémitisme, on le tète avec le lait de sa mère."* » Cette « citation » a été démentie par Smaïn Laacher dans [une tribune publiée sur Mediapart](#) quelques jours après les déclarations de Georges Bensoussan : « *Je n'ai jamais dit ni écrit nulle part ce genre d'ignominie.* »

[2] C'est d'ailleurs un [tweet](#) de Marwan Muhammad, directeur du CCIF, qui a attiré notre attention sur l'article du Figaro.